

dévouement ! Aussi, les remercier dans toute l'ardeur de notre gratitude ne suffit pas à nos cœurs. Il nous faut ajouter, aux vœux constants que nous formons pour leur bonheur, une supplication infiniment plus efficace que la nôtre : celle de la grande Voix du Précieux Sang suppliant le Père Eternel en leur faveur. C'est pourquoi le

19 MARS, FÊTE DE SAINT JOSEPH,

*Protecteur des Familles et Patron de la bonne mort*, une grand'messe solennelle sera chantée, à 7½ h., pour tous ceux de nos abonnés qui nous ont aidés dans l'extension de notre œuvre, soit par la coopération de leurs deniers ou par leur efficace médiation auprès de leurs amis.

Participeront *tout spécialement* à cette messe, ainsi qu'à la communion générale de ce jour : 1o ceux de nos abonnés des premiers mois de la première et de la deuxième année qui renouvelleront leur abonnement avant le 19 mars ; 2o ceux qui ne pouvant s'abonner eux-mêmes nous expédieront le montant d'un abonnement à l'édition française ou anglaise de la revue ; 3o les abonnés pauvres à qui nous avons permis de ne payer leur abonnement que tous les trois mois, pourvu qu'ils nous envoient au moins 25 centins sur le montant de leur abonnement annuel.

Les intentions générales de la messe seront—outre celles que chaque abonné déterminera mentalement devant Dieu : 1o la paix et la concorde dans la famille ; 2o la soumission des enfants et le succès de leurs études ; 3o la prospérité matérielle de ces familles.

Ce jour étant celui de la fête patronale de nos deux vénérés Pères fondateurs, Monseigneur JOSEPH LAROCQUE et Mgr J. S. RAYMOND, nous avons l'intime espoir que, du haut du ciel, leur prière s'unira à la nôtre, pour appeler sur nos chers abonnés les bénédictions et les grâces que nous sollicitons pour eux, et que notre modeste revue a pour *spéciale mission* de leur obtenir.